



Saint-Germain-Village

Octobre
2016

LE MOT DU MAIRE

L'environnement économique dans lequel nous vivons, devenu de plus en plus difficile, nous a amenés à faire des choix et à prendre des décisions de maîtrise de nos dépenses, indispensables au maintien de l'équilibre de notre budget et à la stabilité de nos taux communaux d'imposition.

En effet, nous avons dû faire face, non seulement à des dépenses imposées sans aucune concertation, (augmentation des cotisations salariales, coût des rythmes scolaires, mise en conformité accès handicapés) mais également à la réduction progressive de nos dotations dans le cadre de la contribution des collectivités à l'effort de redressement national.

Ces mesures d'économie, qui ont concerné beaucoup de domaines (fleurissement, énergie, carburant, collecte des déchets verts, éclairage public, investissement, indemnités) avec plus ou moins d'importance, ont sans doute généré quelques gênes ou insatisfactions individuelles, mais réduire nos dépenses reste la seule solution, si nous ne voulons pas, ou ne nous pouvons pas, augmenter nos recettes.

Par ailleurs, nos modes de fonctionnement devront évoluer, faire une plus grande place à nos devoirs plutôt qu'à nos droits, développer une coopération intercommunale visant à simplifier et rationaliser notre administration, sans perdre la dimension de proximité indispensable à la bonne intégration du citoyen.

Enfin, si vous souhaitez nous faire part de vos remarques et de vos suggestions, je vous rappelle que vous pouvez le faire téléphoniquement et/ou par courriel.
Bonne lecture à tous.



LA FÊTE AU VILLAGE

Le comité des fêtes organisait le dimanche 4 septembre, une journée festive dans le parc du vivier. Retrouvez en détails, page 3, le retour de la fête communale.

CONCOURS PHOTOS 2016



Toujours animé par le comité des fêtes, le thème du 8^{ème} Concours : « C'est les vacances » doté de 400 euros de prix, a rassemblé 48 photographies déposées par 15 photographes amateurs de beaux clichés.

Le 11 septembre, lors des journées du patrimoine, les photos ont été exposées à l'annexe de la mairie.

L'ensemble des photos primées et le palmarès sont en ligne sur le site Internet de la commune : www.saint-germain-village.fr (Rubrique : comité des fêtes)

TRAVAUX

Nouvelle toiture à l'école élémentaire. Le vieillissement, les intempéries ont rendu impossible les réparations de la toiture. En séance du 14 Juin, le conseil municipal décida, sur avis de la commission d'appel d'offres, de confier le marché de travaux de la toiture à l'entreprise ENC.

La détection d'une présence d'amiante dans les dalles plafond nécessitait l'encapsulation des plafonds concernés.

Le désamiantage par le remplacement des dalles de plafond est prévu en 2017, un étalement d'isolant complètera cette opération.

Des travaux de réfection de sols étaient aussi réalisés dans les écoles pendant la période des congés.



MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-VILLAGE

30 Route de Cormelles 27500 Saint-Germain-Village
Tél. : 02 32 41 04 99 - Fax : 02 32 42 34 24
Email : mairie.st.germain.village@wanadoo.fr
Site Internet : www.saint-germain-village.fr

Jours et heures d'ouverture :

lundi de 14h00 à 18h30 - Mercredi de 16h30 à 18h00
jeudi de 10h00 à 12h00 - Vendredi de 16h30 à 18h00

FÉLICITATIONS

aux jardiniers pour les créations florales qui enjolivent le centre bourg.



1 196 714 € de dépenses de fonctionnement en 2015



Le contexte économique et les contraintes budgétaires, qui nous sont imposées, nous ont amenés depuis 2012, à entreprendre des actions de maîtrise de nos dépenses courantes. Néanmoins, cela reste insuffisant, si nous voulons contenir nos taux d'imposition, et répondre aux exigences actuelles que sont la réforme des rythmes scolaires et l'accessibilité de nos bâtiments aux handicapés, écoles et mairie. C'est pourquoi nous avons travaillé d'autres sujets de dépenses, comme le collectage des tontes de gazon, qui représente environ 20.000 euros par an pour 200 personnes concernées. La solution de

collectage est retenue avec des sacs biodégradables disponibles en mairie par quantité minimale de 20, au tarif de 1 euro le sac, à compter de fin mars 2016.

Aujourd'hui, la réflexion continue. Le recensement réalisé par Marc CARON, conseiller municipal, laissait supposer que la collecte des déchets verts est nécessaire, mais on constate un décalage entre la prévision et la réalité. De 200 points de collecte, nous sommes passé à 56 points.

Dans un même temps la révision du contrat du professionnel mandaté pour la collecte était renégociée à la juste charge des déchets.

Il faut rechercher d'autres alternatives pour réduire les volumes des déchets verts. La société en charge du traitement, la SDOMODE pour notre secteur, doit promouvoir en collaboration avec les mairies et la Communauté de communes cette réduction.

Dernier ramassage le 25 octobre 2016.

Nous voilà donc revenus au temps où l'on dormait dans la nuit noire, où le cycle des insectes et des oiseaux nocturnes n'était pas perturbé et leur mort inévitable. Les croyances hantaient les esprits et tout simplement il y avait un jour et une nuit.

Peut-être qu'un jour « le triangle noir du Quercy » dans le Lot n'aura plus le privilège d'être le seul endroit en France où il est encore possible d'admirer la voie lactée.

En attendant de connaître le résultat des économies réalisées par la commune sur une année, nous sommes toujours prêts à entendre vos remarques.

Espérant que la nuit fera renaître chez vous des talents de rêveur, de poète ou de peintre...

Bonne nuit...



L'adaptation du réseau d'éclairage public permet l'extinction des lampadaires sur la commune de 23 h à 5 heures du matin.

**CECI A ETE FAIT
PAR MESURE D'ECONOMIE.**

MAIS SAVEZ VOUS que de nombreuses communes agissent de la sorte par mesures écologiques ?

RETOUR RÉUSSI DE LA FÊTE COMMUNALE

Comment réussir une belle fête communale ? Prenez un groupe de bénévoles motivés, un parc verdoyant, un peu de pluie mais pas trop, puis un zeste de soleil et beaucoup de douceur ...

FÊTE ST GERMAIN VILLAGE

Dim. 4 Septembre

Jeux gonflables & manège **GRATUIT**

10h **MARCHE**
& Expo de peinture

12h30 Pique-nique au parc du Vivier

Restauration possible sur place

14h30 **COURSE CYCLISTE**

17h Remise des prix



Commencez par installer une belle expo de peinture, ajoutez une cinquantaine de marcheurs le matin,



...Un manège et des structures gonflables pour la plus grande joie des enfants, des frites, quelques saucisses,



...mélangez 71 coureurs au départ de la course cycliste et de beaux vainqueurs à l'arrivée, des fleurs, des coupes, saupoudrez de beaucoup de bonne humeur... et vous obtenez une fête de Saint-Germain savoureuse.



A tous les gourmets tentés par une nouvelle recette en 2017

rendez-vous le vendredi 4 novembre 2016, à 20H30,

à l'ancien presbytère pour l'assemblée générale extraordinaire du comité des fêtes.

On a besoin d'idées, de têtes nouvelles, de bras neufs pour continuer sur la lancée et, pourquoi pas, faire encore mieux !

ECOLE ELEMENTAIRE

Directeur Eric MIALET
130 Elèves

- 29 CP Christelle CHOMONTOWSKI
- 28 CE 1 Catherine JACQUES
- 22 CE 2+4 CP Frédéric LAINE
- 23 CM1 Christelle LARCIER
- 24 CM2 Eric MIALET

Fabienne MARCHEL
Assure la décharge de Direction de M. MIALET
et le mi-temps de Mme CHOMONTOWSKI

ECOLE MATERNELLE

Directrice Céline CONSEIL
61 Elèves

- 24 PS Céline CONSEIL
- 14 MS+3 PS Isabelle GUERRY
- 20 GS Marianne VOISIN
- 3 ATSEM Catherine MOUCHARD
Anne Marie BLANCHARD
Catherine LEFEE
- 1 EVS-AVS Christelle LEFEBVRE

A la réunion du 12 Mai 2016
le Conseil est avisé de la démission
Mme Angélique LEMIEUX.

Mme Isabelle RIVAL-THIERRY
candidate suivante sur la liste :
«Avec Vous, Saint-Germain-Village Autrement»,
ne souhaite pas siéger.

M. Christian VOSNIER
suivant sur la liste
devient Conseiller Municipal.

**Réunions du
Conseil Municipal
2016**

- * 13 Octobre
- * 17 Novembre
- * 15 Décembre

* Dates optionnelles

Des bureaux d'écoliers pour l'association

POM'BAO

Les enfants de BOUARA au BURKINA-FASO



Elections 2017

Je déménage,
je me réinscris
pour
voter !



PRÉSIDENTIELLE
23 avril - 7 mai

LÉGISLATIVES
11 juin - 18 Juin

Après-midi JEUX

Tous les MARDIS 14H - 17H30

Jeux de société accessibles

aux habitants de la commune

**VOUS NE JOUEZ PAS
VENEZ PAPOTER**

Ne plus s'isoler, se joindre au groupe

Venir, c'est rompre la solitude...

Annexe mairie (presbytère)

Saint Germain Village



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue donc à...

- 25/01 Lynes NOËL
- 26/01 Noïla DURAND
- 7/02 Elyna BRUNEAU
- 28/02 Daniel OLMEDO-CALVO
- 4/03 Lou NOËL
- 12/03 Agathe PEYRON-LEBRET
- 12/03 Jade LAVINAY
- 8/04 Aynoa LEVIGNERON-DUMAINE
- 11/07 Lucie MARCHIONI-DIDIER
- 3/08 Lilya MASSINOT

MARIAGES

Félicitations
aux jeunes mariés de 2016

- Aude CAMPENON-BOINOT
et Julien LAVINAY
- Mélanie POLICE
et Arnaud PELTIER
- Anne-Marie CHIPOT
et Etienne CAUCHE
- Edwige COSTEY
et Didier LEGENDRE

DÉCÈS

Ils nous ont quittés en 2016

- 17/01 Janine LORIOT
- 05/03 Françoise FOURNET
- 15/03 Monique MARLE
- 23/03 Odette CHEVILLARD
- 30/03 Henri LENGLET
- 04/04 Jacques EUDE
- 22/05 Advis RIVIERRE
- 29/06 Marcelle DIEULEVEUT
- 16/08 Nadine CHEVILLARD

RETROUVEZ D'AUTRES INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.saint-germain-village.fr

Le recensement militaire - Le délai de validité de la carte nationale d'identité - Le passeport
L'inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre.

Rédaction, Photos :
Commission information.

Réalisation et impression :
TALESKA / ADELINET
Imprimeur Pt Audemer
02 32 41 06 39.

Ne pas jeter sur la voie publique.